



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE,  
DE L'ARTISANAT ET DE LA JEUNESSE



PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET A L'INSERTION  
DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT



Projet N° : P-TG-IZ0-002

Don N° : 2100155030917 FAD

## SELECTION D'UN ASSISTANT TECHNIQUE JURISTE.

### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANTS-INDIVIDUEL)

AMI N° 016/19/MDBAJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP 

1. Le Gouvernement de la République Togolaise, représenté par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le coût du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour l'assistance technique d'un juriste.
2. La présente manifestation est faite pour établir une liste de Consultants Individuels susceptibles de faire des propositions de services pour l'assistance technique juridique au PAEIJ-SP. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
  - a) Assister l'Unité de gestion du projet en matière juridique ;
  - b) Analyser les contrats antérieurs au sein des clusters pour en ressortir les insuffisances ;
  - c) Proposer les éventuelles améliorations des contrats et les faire valider par l'UGP et les concernés ;
  - d) Concevoir les modèles types de contrats régissant les partenariats dans le cadre de la mise en œuvre de la contractualisation dans les Chaînes de valeur agricole promue par le projet ;
  - e) Coordonner au profit de l'UGP la mission internationale d'élaboration du cadre réglementaire de la contractualisation dans les CVA et clusters ;
  - f) Internaliser les acquis de l'étude sur le cadre réglementaire de la contractualisation et proposer une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations / résultats ;
  - g) Suivre l'appui-conseil à l'endroit des acteurs des clusters pour le respect des dispositions contractuelles dans les CVA et clusters ;



- h) L'appuyer l'élaboration et la validation juridique des différents contrats de partenariat liant le projet à ses partenaires, prestataires et bénéficiaires ;
  - i) Participer aux réflexions sur la formalisation juridique des clusters et accompagner le processus de mise en œuvre de cette formalisation ;
  - j) Alerter l'UGP sur tout risque juridique lié à une activité ou à une orientation ;
  - k) Représenter l'UGP devant les instances administratives et judiciaires ;
  - l) Apprécier l'opportunité ou les risques d'engager ou de poursuivre des procédures contentieuses et le cas échéant, conduire un règlement à l'amiable des litiges ;
  - m) Appuyer les clusters dans l'élaboration d'outils de soutien au dialogue entre acteurs en vue d'améliorer les relations en leur sein ;
  - n) Effectuer la veille juridique et règlementaire ;
  - o) Assister le Spécialiste en passation de marchés dans le déroulement des processus d'acquisition au profit de l'UGP.
3. La Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, à travers l'Unité de Gestion du PAEIJ-SP, invite par la présente, les consultants individuels intéressés et justifiant de compétences en rapport avec la mission, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.) notamment une formation universitaire de niveau BAC+4 au moins en droit ; Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle en tant que juriste sur les projets de développement, dont deux (02) ans au moins sur des projets de promotion de l'entreprenariat agricole des jeunes ; Avoir une bonne connaissance de l'arsenal juridique togolais en général et surtout des secteurs rural et commercial en particulier ; Avoir une expérience pertinente dans la gestion des projets financés par des bailleurs internationaux tels que la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la BOAD, UE, le système des Nations Unies, etc., toutefois la connaissance des procédures de la Banque africaine de Développement serait un atout, être en mesure de travailler dans une équipe pluridisciplinaire et sous pression, avoir une bonne connaissance du secteur agricole, du domaine de l'Agrobusiness, des chaînes de valeurs et des clusters agro-industriels ; avoir une expérience pertinente dans le renforcement des capacités des entreprises et des organisations de producteurs en termes de contractualisation.
4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisées en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection basée sur la qualification du Consultant Individuel sera utilisée. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de le retenir pour la suite du processus.
5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture



des bureaux de 7h00 à 17h30, heures locales. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés (voir adresse ci-dessous) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande. Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêts sont décrits ci-dessous :

- Qualifications/Formation : 20 points
- Profil général ou qualifications générales : 25 points
- Expériences spécifiques par rapport aux missions décrites dans les TDR : 55 points

6. Les expressions d'intérêts devront inclure une lettre de soumission ou de motivation, un C.V. actualisé et signé, copies des diplômes et attestations ainsi que les documents et ou pièces citées plus haut au point 2 devront être déposées sous plis fermé ou transmis par courriel à l'adresse, mentionnée ci-dessous au plus tard le **14 août 2019** à 10 heures 00 min, heure locale et porter expressément la mention :

**« MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UN ASSISTANT TECHNIQUE JURISTE ».**

**Adresse :**

A L'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics  
**Au Secrétariat de la PRMP**, Ministère du Développement à la Base, de  
l'Artisanat et de la Jeunesse,

Villa N° 37 de la Cité OUA, porte 302, BP. 1299 Lomé, Téléphone : 22 61 07  
40/23 38 63 55, Email : paeijsptogo@gmail.com

7. Une liste restreinte de trois à six consultants individuels qualifiés, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé, le **26 JUIL 2019**

La Personne Responsable des Marchés Publics

  
**Yawotse VOVOR**